EXTRAIT des Minutes des Archives de la Municipalité du Cap.

Au Cap, ce 17 juin 1790.

MESSIEURS ET CHERS COMPATRIOTES,

NOUS étions venus pour apporter la paix, & au lieu de voir s'effectuer l'heureuse réunion de tous les Citoyens, nous appercevons avec douleur que des troubles affreux tourmentent cette Ville.

A Dieu ne plaise que notre présence soit la cause des derniers malheurs; nous partons pour qu'on ne puisse pas nous les imputer; ce qui se passe en ce moment doit être un sujet de deuil pour tous les bons Citoyens : nous nous en rapportons au temps, qui amène à sa suite la raison & la justice.

En partant, nous cédons au cri de nos cœurs & aux conseils de la sagesse; nous sommes bien loin de déférer à des ordres despotiques, que nous allons dénoncer à la Colonie & à la Nation entière.

Daignez agréer nos remercîments pour l'accueil que vous avez eu le courage de nous faire au milieu de la tempête publique; nous conserverons éternellement le souvenir de vos bontés fraternelles; nous vous prions de déposer dans vos Archives, l'original de cette Lettre, comme un monument de notre reconnoissance : nous vous prions aussi de la faire imprimer au nombre de deux mille exemplaires. Nous sommes avec un attachement inviolable, Messieurs & chers Compatriotes, vos très-humbles & très-obéissants serviteurs.

Signés VALENTIN DE CULLION, AMIDIEU DUCLAUX, JOUETTE & BARRILLON. L'adresse à Messieurs Messieurs le Maire & Officiers de la Municipalité du Cap, au Cap.

Collationné conforme à l'original déposé aux Archives de la Municipalité.

GRAINIER, greffier-commis.

Imprimé par ordre de MM. les Commissaires de l'Assemblée générale.